

## FAQ prise en charge *viamobil*<sup>®</sup> V25

### 1) Quel est le code LPPR du viamobil V25 ?

Le code LPPR est le 4313760.

### 2) Est-ce qu'un autre produit comme par exemple viamobil eco /viaplus ou un produit équivalent de la concurrence peut bénéficier aussi d'une prise en charge ?

Le viamobil V25 bénéficie d'une prise en charge en nom de marque. Par conséquent, aucun autre produit de la gamme alber ou de la concurrence ne peut bénéficier de cette prise en charge avec ce code LPPR.

### 3) Quel est le libellé de prescription du viamobil V25 ?

Le libellé de prescription est : « VHP, assistance électrique à la propulsion, INVACARE, ALBER VIAMOBIL V25. Kit de propulsion par moteur électrique adaptable, avec commande uniquement pour l'accompagnant, ALBER VIAMOBIL V25. »

### 4) Quels sont les indications de prise en charge pour le viamobil ?

Il est possible d'avoir une prise en charge pour le viamobil si :

- L'utilisation d'un fauteuil roulant électrique est impossible au regard des capacités physiques et cognitives de la personne assise sur le fauteuil.
- Si la situation et l'environnement rendent impossible de pousser un fauteuil roulant manuel par la tierce personne de manière intermittente ou définitive.

### 5) Comment obtenir une prescription médicale ?

Pour acquérir un viamobil, il est nécessaire d'effectuer un essai auprès d'une équipe pluridisciplinaire constituée au minimum d'un médecin de rééducation aidé d'un kinésithérapeute ou d'un ergothérapeute afin d'obtenir une prescription médicale et un certificat d'adéquation.

### 6) Quels sont les indications à noter sur le certificat d'adéquation ?

Le certificat doit attester de l'adéquation :

- Du Viamobil V25 au handicap du patient.

- Du Viamobil V25 à l'environnement et aux facultés cognitives et mentales de l'aidant

- Il doit aussi préciser que les capacités de l'aidant lui permettent d'en assurer la conduite en sécurité dans cet environnement.

### 7) Qui doit être présent pour cet essai auprès du médecin ?

La tierce personne qui utilisera le viamobil doit être présente lors de l'essai.

Il est sous-entendu que le patient assis sur le FRM doit être également présent (question 6).

## 8) Est-ce que la prescription d'un viamobil est cumulable avec une prescription de fauteuil roulant électrique ?

Il n'est pas noté que la prescription d'un viamobil est incompatible avec celle d'un fauteuil roulant électrique et vice versa mais il est tout de même sous-entendu que ce produit est destiné aux personnes n'ayant pas les facultés cognitives pour utiliser un FRE.

## 9) Est-ce que le prestataire peut effectuer le montage du kit de fixation ?

L'installation du kit de fixation sur le fauteuil roulant doit être réalisé par Invacare, sous sa responsabilité.

## 10) Faut-il assurer le viamobil pour l'utiliser ?

Comme pour l'usage de tout fauteuil roulant, une assurance couvrant les risques liés à l'usage du viamobil est nécessaire.

## 11) Quelle est la durée de garantie du viamobil ?

Le viamobil est garanti 2 ans batterie incluse.

## 12) Existe-t-il un forfait réparation pour l'entretien du viamobil V25 ?

Le viamobil V25 bénéficie des mêmes forfaits de prise en charge pour la réparation et l'entretien des fauteuils roulants électriques, à savoir :

- Forfait « VHP, propulsion électrique, forfait annuel, réparation de roues » (code LPP 4389845)
- Forfait « VHP, propulsion électrique, forfait annuel, réparation composants électriques » (code LPP 4307994)
- Forfait « VHP, propulsion électrique, forfait annuel, hors roues et composants électriques » (code LPP 4348622)

## 13) Est-ce que le prestataire de service doit former la tierce personne à l'utilisation du produit ?

Une formation à l'utilisation devra être effectuée. Cette formation consiste à indiquer à l'aidant le fonctionnement de l'appareil, comment le mettre en marche, l'arrêter, régler la vitesse, la mise en place sur le fauteuil manuel, le retrait du fauteuil manuel.

Une vidéo du viamobil V25 est présente sur la chaîne YOUTUBE INVACARE expliquant en situation comment manipuler le produit ; vous la retrouverez sur le lien ci-dessous :

[www.youtube.com/watch?v=YzZualRPDj0](http://www.youtube.com/watch?v=YzZualRPDj0)

Se référer également au manuel d'utilisation.

Suivez-nous !



Trusted Solutions, Passionate People



Invacare Poirier SAS

Route de St Roch, 37230 Fondettes, France

Tel : 02 47 62 64 66 Fax : 02 47 42 12 24

[www.invacare.fr](http://www.invacare.fr)

© 2017 Invacare Corporation. Tous droits réservés